

Benoît Vignal

# Une exploitation spécialisée, des cultures diversifiées

Fernand Roques

Depuis février 2017, Benoît Vignal, producteur de semence en Ardèche, s'est engagé au sein de la section Betteraves de la FNAMS et de l'interprofession. Il représente une zone de production historique. Il produit pour les ETS DELEPLANQUE, le 3<sup>e</sup> établissement producteur de semences de betteraves sucrières en France. Faisons connaissance...

Le département de l'Ardèche est rarement cité comme un territoire important pour la production de semences. Or, s'agissant des semences de betteraves sucrières, l'Ardèche est le seul département producteur de la région Auvergne Rhône-Alpes. La production de semences de betteraves sucrières représente 45 ha et 9 cultures pour la récolte 2017. Ces surfaces sont en progression par rapport à la récolte 2016. Pour la récolte 2018, une légère baisse est constatée. Les neuf parcelles sont réparties sur deux zones proches: Saint-Vincent de Barrés (cinq agriculteurs) et Chomérac (quatre agriculteurs).

De façon plus générale, la production de semences est très limitée en Ardèche. Elle est cantonnée dans de toutes petites régions agricoles en vallée du Rhône, ou

## L'EAU : UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE

L'accès à l'eau pour l'irrigation des cultures est un atout considérable pour obtenir des contrats de production de semences, et ainsi se diversifier et se spécialiser. Dans une perspective de changement climatique, la ressource en eau est stratégique pour l'avenir d'exploitations de taille modeste, mais très spécialisées, dans cette petite région. L'eau est pompée dans le Rhône, puis distribuée sous pression dans un réseau enterré. A l'heure actuelle, il n'y a pas de restriction d'utilisation de l'eau. L'abonnement, souscrit au litre/seconde, porte sur une consommation de 600 mm/ha. S'agissant de la réglementation Nitrates, l'exploitation de Benoît n'est pas en zone vulnérable.



Louis-Marie Broucqsault, ingénieur régional de la FNAMS Sud-Est, et Benoît Vignal, agriculteur multiplicateur de semences de betteraves.

sur les premières terrasses du fleuve et les premiers contreforts orientaux du Massif central.

## Une exploitation spécialisée en production de semences

C'est dans ce secteur que Benoît Vignal produit des semences, sur la commune de Saint-Vincent de Barrés. Benoît a repris l'exploitation familiale en 2006 après une formation en mécanique agricole, puis une première expérience en tant que salarié dans une entreprise de travaux agricoles.

Benoît travaille à temps plein - et c'est peu dire! sur une exploitation de 70 hectares, dont 35 irrigables. Les sols de l'exploitation sont plutôt argilo-calcaires ou argilo-limoneux.

Sur la partie non irrigable de l'exploitation, il produit des céréales à

paille: blé tendre, blé dur et orge d'hiver, 5 ha de cultures fourragères, du colza, des semences d'oignon hybride (3 ha en moyenne), des pois de senteur et des cardons. Les 35 hectares irrigués sont presque exclusivement consacrés à la production de semences: Betteraves sucrières pour 4 ha en moyenne, Maïs, Tournesol, Courgette, Concombre, de la Mâche pour la récolte 2018 et de la Mélisse, destinée à la distillation. Ce qui caractérise son exploitation, c'est en premier lieu la diversification des cultures. A l'heure où certains pointent souvent d'un doigt accusateur la perte de biodiversité en agriculture intensive, l'exploitation de Benoît, avec 15 espèces différentes sur 70 hectares, est un exemple de diversification des cultures, aussi bien en cultures sèches qu'irriguées.



Le lixus est très présent dans les productions de betteraves en Ardèche.

### Une production locale historique

Benoît produit des semences de betteraves sucrières en contrat avec les Etablissements DELEPLANQUE, basés à Manosque depuis plus de 30 ans. La technique de production employée dans les années 1990 était exclusivement le semis direct. Après quelques années sans production, les betteraves ont fait leur retour en 2007. Depuis cette date, sur la totalité des surfaces, la technique du repiquage est utilisée.

La betterave porte-graine repiquée est particulièrement exigeante en main d'œuvre au moment de la plantation. Elle débute habituellement à partir du vingt février, dans des conditions souvent difficiles, en raison du froid et de l'humidité. Le temps de plantation est de l'ordre de 40 heures par hectare, pour un schéma de plantation standard. Les plants de betteraves produits en vallée du Rhône ou en Bretagne, dans le Finistère, sont livrés « prêts à planter » en *big bags* dans la cour de ferme, à la demande de l'agriculteur. Les plançons ont été au préalable triés après arrachage, calibrés et stockés en chambre froide à la charge de l'établissement. Les deux planteuses 4 et 6 rangs sont mises à disposition par l'établissement. Le dispositif de plantation est en 8-4 à 75 cm d'écartement. La densité de plantation est de 3 plants au mètre linéaire.

### L'entraide pour répondre aux besoins de compétences

Le groupe d'agriculteurs effectue la plantation des betteraves, mais aussi des oignons, en entraide. C'est le cas également pour la récolte des oignons et des courgettes, opérations très exigeantes en main d'œuvre également. Les opérations d'écimage, de démolage et de broyage des lignées mâles pollinisatrices sont effectuées à l'aide du matériel de la CUMA.

La récolte de la totalité des parcelles de Saint-Vincent de Barrés est réalisée par un entrepreneur local. Il effectue également l'andainage avant récolte avec une faucheuse automotrice de marque VICON.

Pour chaque planche de 8 rangs, 2 andains de 4 rangs sont réalisés en un passage aller-retour. Pour la campagne 2018, l'entrepreneur s'est équipé d'une faucheuse automotrice de marque MACDON avec une coupe de 6 m 70 de largeur, ce qui permettra de couper la planche entière (8 rangs) en un seul passage.

Une fois la moisson effectuée, les graines récoltées sèches - c'est-à-dire à une humidité inférieure à 11 % - sont stockées dans des bennes ventilées fournies par l'établissement. Aussitôt la récolte, les bennes sont transportées à l'usine de Manosque pour être pesées, avant les opérations de pré-nettoyage, puis d'agrégage du lot.

### Une culture essentielle et exigeante

Pour Benoît, la betterave reste une culture essentielle sur son exploitation, intéressante techniquement et économiquement. Techniquement, la betterave exige un suivi permanent, depuis la reprise jusqu'à la récolte. Les principales étapes à surveiller sont le contrôle des mauvaises herbes jusqu'à l'écimage, puis l'arrivée du *Lixus*, un petit coléoptère qui pond sur les tiges et dont la larve se nourrit à l'intérieur, jusqu'à la sortie des jeunes adultes et parfois les pucerons. Enfin, les maladies foliaires doivent faire l'objet d'une attention particulière, jusqu'à la fin de cycle.

Benoît insiste sur la régularité des rendements, dès lors que l'on a respecté le cahier des charges de production et l'itinéraire technique. Il rappelle également que la qualité et la pureté variétale sont au rendez-vous, en l'absence de betteraves annuelles spontanées dans la zone.

Les betteraves potagères susceptibles de fleurir dans les jardins familiaux voisins sont bien gérées, par les agriculteurs eux-mêmes, en parfaite intelligence avec les riverains.

L'établissement DELEPLANQUE assure un suivi technique très régulier et pointu, depuis la plantation jusqu'à la récolte. Le plant fourni est de très bonne qualité, trié, calibrés et stocké en chambre froide. En cas de rendements faibles, l'établissement compense le chiffre d'affaires pour atteindre l'équivalent de 19 q/ha.

L'une des difficultés de la betterave repiquée reste la plantation : elle nécessite de la main d'œuvre qualifiée sur une période relativement courte. Le coût de la main d'œuvre extérieure a tendance à augmenter chaque année, de même que les charges directes de production. Aussi serait-il souhaitable que cette évolution, toujours à la hausse, soit prise en compte dans le calcul de la rémunération. ■